

LETTRE AUX ADHERENTS

2020 – 06
JUIN

DECONFINEMENT ET ORGANISATION DES DISPOSITIFS.

Etape 1 : faire le point et suivre la reprise.

Annoncées dans notre lettre de mai, nos premières réunions régionales en visio se sont tenues entre le 11 et le 26 mai. Une initiative visiblement appréciée puisqu'il y a eu 12 réunions avec une centaine de participants au total, représentant 90 structures.

Les Comptes rendus sont en cours de diffusion aux participants et aux adhérents.

Une synthèse générale de quatre pages est disponible en annexe de cette lettre et sur le site du CFEA ([ici](#)).

Quelques points marquants à signaler :

- un accompagnement à distance mais souvent plus « intense », avec un renforcement du lien avec les personnes.
- une créativité dans les pratiques et l'élargissement du champ des activités d'accompagnement vers le social
- des questions sur le rythme de la reprise avec les Entreprises
- une confiance dans la capacité de nos dispositifs à poursuivre leur mission

Prochaines rencontres pour les responsables de dispositifs: fin juin/début juillet.

Etape 2 : mesurer l'activité.

Fin juin, le CFEA diffusera la trame, construite à partir de vos retours, pour formaliser et collecter de façon unifiée l'activité réalisée cette année dans le cadre du confinement...et du déconfinement.

Etape 3 : enquête auprès des conseillers.

Au cours des 6 mois à venir, le CFEA consultera les conseillers, sur leurs pratiques au quotidien dans le cadre du déconfinement.

BIENVENUE:

Yorick PEDERSEN a rejoint l'équipe du CFEA le 25 mai, pour un stage de 4 mois dans le cadre de sa licence au CNAM : chef de projet Emploi et Handicap. Il suivra en particulier, dans les 3 étapes ci-dessus, l'impact du COVID sur les méthodologies et pratiques de l'emploi accompagné.

FOCUS PMSMP

Des perspectives !

Beaucoup d'entre vous s'étaient inquiétés que depuis le 11 mai, la reprise des PMSMP n'était possible, pour les trois opérateurs du SPE (Pôle emploi, Cap emploi et Missions Locales), que dans le cadre d'un recrutement. Bonne nouvelle : Pôle emploi a de nouveau ouvert la prescription des PMSMP pour les objectifs « découvrir un métier ou un secteur d'activité » ou pour « confirmer un projet professionnel » depuis le 2 juin. Et cette possibilité sera mise en place au sein des Cap emploi dès le 8 juin

La procédure comprend désormais un engagement écrit et signé de l'employeur sur la mise en œuvre des mesures tendant à faire barrière à la Covid-19 pour l'accueil des bénéficiaires de l'immersion professionnelle

La page CFEA dédiée à l'emploi accompagné



Le CFEA souhaite mettre en lumière les initiatives des dispositifs adhérents.

Vous avez des témoignages de personnes accompagnées, d'entreprises, un événement, ou encore une pratique innovante à partager ?

Nous serons ravis de pouvoir les relayer sur ce réseau professionnel et la partager au plus grand nombre.

Transmettez-les nous à cette adresse :

collectif@emploi-accompagne.fr

Avec votre texte (en word de +/- 1200 caractères), accompagné d'une photo ou d'une vidéo.